

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article696>



FSU 58

Compte rendu du CTPD du 28 janvier 2005

- Technique - Départements - Nièvre - Archives -



Date de mise en ligne : dimanche 6 février 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le **Comité Technique Paritaire Départemental**, réuni le 28 janvier, a pris connaissance des prévisions d'effectifs et examiné les projets de structures et de DHG pour la rentrée de septembre 2005 dans les collèges.

Les représentants de la FSU ont fait observer :

- L'augmentation régulière du **nombre d'élèves par divisions (E/D)** qui passe, en 4 ans, de 22,89 à 23,54 en moyenne.
- L'augmentation du nombre de classes ayant un **effectif supérieur à 25 élèves** :
 - â€” En sixième, où se posent des problèmes d'adaptation des élèves et où beaucoup d'effectifs sont déjà très lourds cette année, plus du tiers des collèges seront concernés avec des "pointes" à 29 élèves à Moulins-Engilbert et Saint-Saulge.
 - â€” En cinquième, ce sera le cas de 10 collèges l'an prochain au lieu de 4 cette année, avec, par exemple, une classe de 31 élèves à Prémery et 4 classes à 29 à Clamecy
 - â€” En quatrième, on passera de 5 collèges concernés à 9, avec, 30 élèves à Saint-Saulge .
 - â€” En troisième, l'évolution sera identique : passage de 2 à 9 du nombre de collèges concernés et on atteindra 31 élèves à La Machine.
- Bien sûr, les effets néfastes de cette évolution sont un peu atténués par l'attribution, là où les effectifs sont très lourds, d'une dotation supplémentaire pour permettre l'organisation de dédoublements. De telles dotations existaient déjà les années précédentes, mais leur attribution était moins transparente.

A la question que nous avons posée : « Pourquoi pas une dotation supplémentaire pour travaux en groupes à Guérigny où il y aura des classes chargées en 5e et 4e ? », la réponse a été : « On améliore déjà la situation existante en ouvrant 2 divisions nouvelles ».



A ces observations, **Monsieur l'Inspecteur d'Académie a répondu**, en substance :

- Il est vrai que le E/D augmente mais les 12 collèges de moins de 200 élèves nous "plombent" puisqu'on est dans l'obligation de créer, par exemple, 2 divisions pour des effectifs compris entre 30 et 40 élèves.
- Comme notre dotation départementale est limitée, plutôt que de créer plus de divisions à faible effectif, nous avons choisi d'attribuer des dotations supplémentaires pour donner la possibilité d'organiser des travaux en groupes restreints.
- Nous avons essayé de répartir les moyens qui nous sont donnés de la façon la plus favorisante possible dans un esprit de solidarité
- Nous disposons, comme tous les ans, d'une petite réserve d'heures pour les ajustements jusqu'à la rentrée.

En réponses à nos questions, nous avons obtenu les **informations** suivantes :

- L'I.A. envisage la création de 2 nouvelles **UPI** (unités pédagogiques d'intégration) à Cosne-Claude-Tillier et à Decize.
- Avec la mise en place de la "nouvelle troisième", les classes de **3e d'insertion** des Loges et de Château-Chinon disparaissent. L'I.A. envisage de remplacer ces structures par la mise en place de dispositifs à mettre en œuvre pour les élèves concernés (c'est-à-dire sans constituer une classe avec ces élèves).
- L'ouverture de l'**option "Découverte professionnelle" à 3 heures** ne pourra se faire qu'avec la constitution d'équipes d'enseignants et de partenaires, avec une éventuelle dotation en heures (HSE, sans doute !). L'I.A. pense que la Nièvre ne pourra pas atteindre l'objectif fixé pour l'académie qui est d'un tiers des collèges. Il sera difficile de constituer des équipes d'enseignants dans les petits collèges et de trouver les partenaires nécessaires en dehors des "grandes" villes.

En faisant remarquer la contradiction qu'il y a entre les objectifs de pratique de la **langue allemande** affichés au sommet de l'Etat et la réalité nivernaise qui apparaît quand on annonce la fermeture de cette LV1 dans 14 collèges du département, nous avons dit notre très vive inquiétude pour l'avenir de l'enseignement de cette langue.

Sur **l'enseignement des langues vivantes et en particulier l'allemand**, nous avons obtenu les réponses suivantes :

- La série de fermetures annoncées fait certes apparaître la contradiction évoquée, mais force est de constater la diminution du nombre de candidats à l'apprentissage de l'allemand.
- Parmi les fermetures annoncées, certaines ne sont en réalité que des régularisations : dans plusieurs collèges, l'enseignement était encore offert en principe, mais il n'y avait pas d'élèves.
- Pour les 6e bilangues qui seront ouvertes dans les collèges de La Charité, de Clamecy, *René-Cassin* à Cosne et *Adam-Billaud* et *Les Loges* à Nevers, la dotation est de 3 heures pour chaque LV.
- Pour les LV2 à très faible effectif, comme les années précédentes, la dotation est de 2 heures par niveau.

Nous avons fait état de la difficulté des enseignants placés dans cette situation d'amener leurs élèves à un niveau satisfaisant pour l'entrée en seconde.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré
